



APPEL D'OFFRES

Recrutement d'un.e spécialiste en ingénierie pédagogique et en enseignement du français aux adultes

Date limite pour déposer une soumission : 16 h (HAR), le vendredi 14 août 2026

L'ACFA

Depuis 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la francophonie albertaine. Son rôle est de faire valoir les intérêts de cette dernière et d'assurer son développement global. L'ACFA offre également une programmation locale d'activités et de services via ses bureaux régionaux.

Sommaire du projet

L'ACFA a reçu un financement du Fonds de développement économique francophone des Prairies (FDÉFP) pour développer et structurer un programme provincial de cours de français pour adultes. Bien que plusieurs ACFA régionales offrent déjà des cours de français répondant aux besoins de leur communauté, l'offre actuelle varie d'une région à l'autre et ne repose pas sur un cadre pédagogique commun.

Le projet vise donc à concevoir un programme provincial harmonisé, évolutif et aligné sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC), destiné à une clientèle adulte diversifiée souhaitant apprendre ou perfectionner son français. Cette clientèle comprend notamment les nouveaux arrivants, les parents anglophones de familles exogames, les professionnels désirant utiliser le français dans leur milieu de travail, ainsi que toute autre personne souhaitant développer ses compétences en français. Le programme permettra d'assurer une expérience d'apprentissage cohérente, de soutenir les organismes régionaux dans la prestation des cours et de renforcer l'accès à une formation de qualité partout en Alberta.

Service recherché

L'ACFA est à la recherche d'un.e spécialiste en ingénierie pédagogique et en enseignement du français aux adultes afin de concevoir un programme provincial structuré, harmonisé et évolutif, qui sera mis en œuvre par les ACFA régionales et qui est aligné sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC). Le mandat consiste à développer un curriculum complet couvrant les niveaux débutant, intermédiaire et avancé, ainsi que l'ensemble des ressources pédagogiques et des outils d'évaluation nécessaires à sa mise en œuvre.

Responsabilités du fournisseur

Le fournisseur retenu devra :

1. Analyse et conception pédagogique
 - Analyser les besoins identifiés par les ACFA régionales;
 - Concevoir l'architecture pédagogique du programme;
 - Élaborer un référentiel de compétences aligné sur les NCLC;
 - Définir les résultats d'apprentissage pour chacun des niveaux
2. Développement du curriculum
 - Développer un curriculum provincial structuré comprenant les niveaux débutant, intermédiaire et avancé.
 - Élaborer, pour chacun des niveaux, les objectifs d'apprentissage, les compétences visées, les plans de cours, les séquences pédagogiques, les activités d'apprentissage et les ressources complémentaires.
3. Développement des ressources pédagogiques
 - Concevoir un guide du formateur.
 - Concevoir un cahier de l'apprenant.
 - Développer les présentations pédagogiques, les exercices, les activités interactives et les ressources nécessaires à une prestation en présentiel et en classe virtuelle synchrone.
4. Développement des outils d'évaluation
 - Concevoir un outil d'évaluation diagnostique (test de classement) aligné sur les NCLC.
 - Développer des évaluations formatives et sommatives pour chacun des niveaux.
 - Élaborer les grilles de correction, les critères d'évaluation et les outils permettant de mesurer la progression des apprenants.
5. Assurance qualité
 - Assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble du programme.
 - Veiller à l'alignement entre les objectifs d'apprentissage, les activités pédagogiques et les évaluations.
 - Formuler des recommandations visant l'amélioration continue et l'évolution du programme.

Livrables attendus

Le fournisseur devra remettre :

1. Le cadre pédagogique provincial;
2. Le référentiel de compétences aligné sur les NCLC;
3. Le curriculum complet des trois niveaux;
4. Les plans de cours détaillés;
5. Le guide du formateur;
6. Le cahier de l'apprenant;
7. La banque d'activités pédagogiques;
8. Les outils d'évaluation diagnostique, formative et sommative;
9. Les grilles de correction et les critères d'évaluation.

Exigences du fournisseur

- Le fournisseur doit résider en Alberta.
- Le fournisseur doit être disponible pour l'ensemble du mandat.

Le fournisseur devra démontrer :

- une excellente maîtrise du français écrit et oral;
- une expérience significative en ingénierie pédagogique;
- une expertise en enseignement du français aux adultes;
- une excellente connaissance des NCLC;
- une expérience en développement de programmes de formation;
- une bonne connaissance des principes de l'andragogie;
- une expérience en développement de formations hybrides constitue un atout;
- une expérience en contexte francophone minoritaire constitue un atout important.

Calendrier proposé

Échéance	Étape
30 juillet 2026	Lancement de l'appel d'offres
14 août 2026 à 12 h	Date limite pour le dépôt d'une soumission
Semaine du 17 août 2026	Analyse des soumissions, sélection du fournisseur, signature du contrat et rencontre de démarrage
1 ^{er} septembre au 15 novembre 2026	Développement du curriculum du niveau débutant, incluant les contenus pédagogiques, les activités d'apprentissage, le guide du formateur, le cahier de l'apprenant et les outils d'évaluation
15 au 30 novembre 2026	Révision et ajustement des livrables du niveau débutant à la suite des commentaires de l'ACFA
Décembre 2026 à février 2027	Développement des curriculums des niveaux intermédiaire et avancé, incluant les contenus pédagogiques, les ressources d'apprentissage et les outils d'évaluation
Février à mars 2027	Révision et finalisation des niveaux intermédiaire et avancé à la suite des commentaires de l'ACFA
31 mars 2027	Remise de l'ensemble des livrables prévus au mandat

Le calendrier est fourni à titre indicatif. L'ACFA se réserve le droit d'ajuster les échéances, en collaboration avec le fournisseur retenu, selon l'avancement du projet.

Dépôt d'une soumission

Les fournisseurs intéressés sont invités à transmettre, en français, une proposition comprenant les éléments suivants :

- une présentation du fournisseur (consultant.e ou entreprise), incluant son expérience pertinente et les coordonnées de la personne-ressource;
- une description de sa compréhension du mandat et de l'approche méthodologique proposée;

- un calendrier de réalisation du mandat;
- une proposition financière détaillée, incluant les honoraires, les dépenses prévues et les modalités de paiement;
- un portfolio ou des exemples de mandats comparables;
- deux références professionnelles en lien avec des mandats similaires.

Budget disponible

Le budget maximal prévu pour ce mandat est de **25 000 \$, taxes en sus**. Les fournisseurs sont invités à présenter une proposition adaptée à cette enveloppe budgétaire.

Transmission des soumissions

Si vous êtes intéressé.e, veuillez faire parvenir votre soumission à Isabelle Laurin, directrice générale, par courriel, à i.laurin@acfa.ab.ca, avant **16 h (HAR), le vendredi 14 août 2026**.

Objet du courriel : *Appel d'offres – Programme provincial de cours de français pour adultes*

Critères de sélection

- Compréhension du mandat et qualité de la méthodologie proposée.
- Capacité à offrir des services en français.
- Expérience démontrée en ingénierie pédagogique, en didactique du français langue additionnelle et en formation des adultes.
- Expérience dans la conception de programmes de formation, de curriculums et d'outils pédagogiques comparables
- Pertinence des mandats comparables présentés
- Offre financière (rapport qualité/prix) de la prestation de services.

Questions

Toute demande de renseignement concernant les modalités ou le processus de l'appel d'offres peut être adressée à Isabelle Laurin, directrice générale, par courriel à i.laurin@acfa.ab.ca.

Sélection

Une présentation de l'offre au comité de sélection pourrait être demandée avant la sélection finale. Le soumissionnaire retenu ne sera pas nécessairement celui ayant proposé le plus bas prix, mais celui offrant la meilleure qualité/prix selon le seul avis du client. L'ACFA se réserve le droit de rejeter toute proposition ou de ne retenir aucune des soumissions reçues si celles-ci ne répondent pas à ses besoins ou excèdent le budget disponible.